

Questions orales

Pourquoi ne pas inviter les provinces à participer directement dans les négociations puisqu'elles sont les premières intéressées?

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je crois comprendre que le commerce interprovincial et le commerce international sont du ressort du gouvernement du Canada. Nous sommes très ouverts à la consultation et en fait nous consultons les provinces avant, pendant et après les négociations. Mais c'est le gouvernement du Canada qui dirige les négociations. C'est notre prérogative et notre compétence aux termes de la Constitution. Nous ne les partageons pas.

Nous sommes le gouvernement du Canada et nous avons une responsabilité en commerce international. Des consultations, oui, c'est ce que nous faisons avec les provinces. Nous continuerons dans ce sens, comme nous l'avons fait avec succès depuis quatre ans et ce, contrairement à ce qui s'est passé au cours des dix années précédentes, où un véritable chaos régnait au Canada parce que le Parti libéral était complètement centralisateur et ne voulait pas consulter les provinces.

* * *

LA FISCALITÉ

LE RAPPORT DU CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. J'étais à Terre-Neuve en fin de semaine et j'ai entendu. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Beatty: C'était votre première visite là-bas?

M. Broadbent: Attendez.

J'ai donc entendu une citation du ministre du Commerce extérieur qui intéresse beaucoup le Conseil national du bien-être social.

Il y a quelques années, le ministre du Commerce extérieur a dit que si les Canadiens pouvaient prévoir ce que son propre parti allait faire, ils ne voteraient jamais conservateur. Ce fut rare moment de franchise de sa part.

Or, le Conseil national du bien-être social a publié aujourd'hui une étude des changements apportés au régime fiscal par le gouvernement conservateur depuis les élections de 1984. Les riches ont vu leurs impôts baisser de plus de 6 p. 100, alors que les impôts des gens de la classe moyenne ont augmenté de 17 p. 100 et ceux des travailleurs pauvres, de 60 p. 100.

Étant donné qu'il parle toujours d'équité avant la présentation d'un budget, est-ce bien le genre d'équité que les conservateurs réservent aux travailleurs pauvres et aux Canadiens ordinaires dans le prochain budget?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je n'ai pas eu l'occasion d'examiner le document que mentionne mon collègue, mais il semble parler en termes généraux des travailleurs pauvres et d'une plus grande justice sociale. Il conviendra probablement que la création en quatre ans de 1,4 million d'emplois est la plus grande contribution à la justice sociale qu'un gouvernement puisse faire.

Le nombre de Canadiens qui vivent sous le seuil de la pauvreté a diminué de 549 000 depuis 1984, dont 179 000 enfants et 61 000 personnes âgées. Mon collègue admettra sans doute que ce sont là d'importants progrès sur le plan social.

Nous avons, il me semble, fait beaucoup de progrès dans le domaine de la justice sociale. Nous pouvons sûrement faire beaucoup plus, et j'espère que le budget et les mesures qui se prendront au cours des quatre prochaines années nous permettront d'améliorer une performance déjà enviable.

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT ADOPTE LES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, c'est précisément ce à quoi je faisais allusion. Le premier ministre avait dit qu'il y aurait une plus grande justice et une amélioration pour les gagne-petit, pour la moyenne des gens. Même si le nombre d'économiquement faibles a diminué, en réalité, quatre millions de Canadiens vivent en-dessous du seuil de la pauvreté et le gouvernement conservateur a augmenté leurs charges fiscales de 60 p. 100 depuis 1984; il a augmenté les impôts de la famille moyenne de 17 p. 100 et il a réduit ceux des riches. Le gouvernement va dans la direction diamétralement opposée à celle qu'il prendrait s'il voulait la justice sociale.

Étant donné qu'un grand nombre de Canadiens vivent au seuil de la pauvreté et que le régime fiscal devient de plus en plus injuste, le gouvernement va-t-il écouter, pour une fois, des gens comme les représentants du conseil national du bien-être social, qui ont fait ce rapport, et va-t-il procéder aux réformes pratiques qu'ils préconisent, au lieu de se contenter de prêter l'oreille aux grandes entreprises qui ont préparé le discours du Trône et qui prépareront sans aucun doute le budget aussi?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mon collègue est offusqué parce que les représentants des grandes entreprises ont donné leur avis. Cela ne nous choque pas du tout, nous. Les entrepri-